

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°08/2026

L'an **deux mil vingt-six**, le 26 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruf, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Cédric **CHABERT**, Mme Rita **TOSCANO**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Caroline **FERRAND**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mmes Christine **TROUBA**, Monique **RAVOUNA**, M. Jean-Pierre **DEBRAY**.

Procurations : Mme Pascale **MERCIER** (pouvoir à Mme Martine **BLACHE**), M. Daniel **POIRIE**, (pouvoir à M. Jean-Louis **ANDREU**), M. Dimitri **KOKKINIDIS** (pouvoir à M. Philippe **DANGELY**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à M. Philippe **LAURENT**), Mme Catherine **LEPETIT** (pouvoir à Mme Sandra **CAMPOY**).

Absents : MM. Florian **D'ANGELO**, Axel **SIMIAN**, Philippe **MANTERO**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

Mme Pauline **BON** a été désignée Secrétaire de séance.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES.

Exposé du Maire.

Dans le cadre de la gestion des différents services de la commune, il est proposé au Conseil les modifications de postes suivantes au sein de l'effectif du Personnel Communal :

1 – Créations de postes.

- Un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet (35 heures) au sein du service administratif.
- Un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe à temps complet (35 heures) au sein du service administratif.
- Un poste d'Agent Social Principal 2^{ème} classe à temps non complet (31 heures) au sein du service scolaire.

- Un poste d'Agent Social Principal 2^{ème} classe à temps non complet (29,05 heures) au sein du service scolaire.
- Un poste d'Agent de Maîtrise à temps complet (35 heures) au sein des services techniques.

2 – Suppressions de postes.

- Deux postes d'Adjoint Administratifs à temps complet au sein du service administratif.
- Deux postes d'Agents Sociaux à temps non complet au sein du service scolaire.
- Un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe au sein des services techniques.

Ces créations et suppressions de postes prendront effet au 1^{er} mars 2026.

Vous voudrez bien statuer.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré décide :

☞ De procéder aux créations et suppressions de postes précitées et ce, à compter du 1^{er} mars 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 02 mars 2026
Le Maire,

